DIRECTIVE DE LA DIRECTION SFL DU 05 DÉCEMBRE 2023

Catalogue des stades A et A+ pour l'organisation de matches de Super League et de compétitions de l'UEFA

Annexe: Infrastructure pour les médias électroniques

Swiss Football League

sfl.ch

Table des matières

PAGE

1.	INTÉRIEUR DU STADE / TERRAINS DE JEU	3
2.	LOCAUX NÉCESSAIRES POUR LA COMPÉTITION	10
3.	INSTALLATIONS DESTINÉES AUX SPECTATEURS	16
4.	LOCAUX ESPACE MÉDIAS	26
5.	LOCAUX ESPACE ÉVÉNEMENT	32
6.	EQUIPEMENTS TECHNIQUES	35
7.	PLACES DE STATONNEMENT	38
8.	DISPOSITIONS FINALES	40
9.	RECOMMANDATIONS	40
10.	ANNEXE INFRASTRUCTURE POUR LES MÉDIAS ÉLECTRONIQUES	41

Exigences relatives aux stades de la Super League	Catégorie A & A+	Exigence Recommandé
1. l'intérieur du stade / les terrains de jeu		
1.1 Dimensions		
Dimensions minimales SFL 100 x 64 m	X	Exigence
Dimensions du terrain de compétition SFL 105 x 68 m	X	Exigence[1]
Compétitions de l'UEFA		
Dimensions du terrain 105 x 68 m	X	Exigence
1.2 But		
Selon les directives de l'ASF 7.32 x 2.44 m	X	Exigence
1.3 Surface de jeu		
Gazon naturel Construction selon la norme DIN 18035, chapitre 4	X	Exigence
Système d'arrosage automatique	X	Exigence
Chauffage du sol	X	Exigence[2]
Les pelouses sont contrôlées chaque année par la SFL et évaluées sur la base des critères suivants: 1. Perméabilité à l'eau 2. Résistance au cisaillement 3. Couverture végétale 4. Planéité de la surface 5. Dureté du sol Pour les valeurs requises et la réalisation des mesures, est appliqué le concept de la Commission des terrains de jeu de l'ASF sur le contrôle de la qualité des pelouses de la SFL.	X	Exigence

[1] S'applique aux nouveaux stades.
[2] S'applique à partir de la saison 2025/26.

Exigences relatives aux stades de la Super League	Catégorie A & A+	Exigence Recommandé
Gazon artificiel FIFA Quality PRO, selon le concept de qualité de la FIFA	X	Exigence
Construction selon la norme DIN 18035, chapitre 7	X	Exigence
Système d'arrosage automatique	X	Exigence
Chauffage du sol	X	Recommandé
Pour des matches de Super League, la preuve du maintien des qualités fonctionnelles exigées d'un gazon artificiel doive être apportées tous les ans par l'intermédiaire d'un test effectué par un laboratoire accrédité par la FIFA. Pour le processus de test, le concept de qualité de la FIFA est valable.	X	Exigence
Compétitions de l'UEFA FIFA Quality PRO, conformément au concept de qualité de la FIFA. Le test sur le terrain avec certificat FIFA doit être effectué chaque année.	X	Exigence
1.4 Zone de sécurité		
Espace entre la limite du terrain de jeu et le premier obstacle, servant de zone de dégagement pour les joueurs. A l'intérieur de cet espace, il ne doit y avoir ni objets mobiles (caméras de télévision), ni objets fixes tels que des bandes publicitaires, des rebords de toit des bancs réservés aux joueurs, des bordures ou des revêtements en dur. Les couvercles de fosses d'écoulement, de distributions d'eau doivent être recouverts de gazon artificiel		
- Distance par rapport à la ligne de but 3.0 m	X	Exigence
- Distance à la ligne de touche 3.0 m	X	Exigence
Compétitions de l'UEFA		
- Distance par rapport à la ligne de but 5.0 m	X	Exigence
- Distance à la ligne de touche 4.0 m	X	Exigence

Exigences relatives aux stades de la Super League	Catégorie A & A+	Exigence Recommandé
1.5 Espaces libres		
Intérieur du stade dimensions minimales 111 x 75 m	X	Exigence
Intérieur du stade dimensions du match 120 x 80 m	X	Exigence[3]
Espace libre entre la limite du terrain de jeu et la barrière des spectateurs pour accueillir les espaces de sécurité, les supports publicitaires fixes, l'organisation de la sécurité, etc. En dehors des espaces de sécurité de 3.0 m, la surface peut être recouverte d'un revêtement dur.		
Les dimensions minimales de l'intérieur du stade (111 x 75m) correspondent aux dimensions minimales du terrain de jeu de 100 x 64 m avec une distance de sécurité, des panneaux LED et des caméras de télévision. Pour les bancs des joueurs, il faut prévoir une largeur supplémentaire d'au moins 1,50 m ou un renfoncement dans la tribune principale.	X	Exigence
Compétitions de l'UEFA Intérieur du stade 120 x 80 m	X	Exigence
Espace libre entre la limite du terrain de jeu et la barrière des spectateurs pour accueillir les espaces de sécurité, les bandes tournantes, les supports publicitaires fixes, les caméras de télévision, les bancs des joueurs, l'organisation de la sécurité, etc. En dehors des espaces de sécurité de 3.0m, la surface peut être recouverte d'un revêtement dur. - à la ligne de but 7.5m / à la ligne de touche 6.0m	X	Exigence

[3] S'applique aux nouveaux stades

Exigences relatives aux stades de la Super League	Catégorie A & A+	Exigence Recommandé
1.6 Bandes publicitaires		
Distance entre les panneaux publicitaires et les limites du terrain de jeu - par rapport à la ligne de but 3.0m / par rapport à la ligne de touche 3.0m	X	Exigence
Compétitions de l'UEFA par rapport à la ligne de but : 5.0m derrière le but / 3.0m près des drapeaux de coin / par rapport à la ligne de touche 4.0m	X	Exigence
1.7 Bancs de joueurs, couverts		
Distance de la ligne de touche 4.0m / de la ligne médiane 5.0m. Nombre de places, 17 personnes La **zone technique** doit être dessinée devant les bancs des joueurs.	X	Exigence

La **zone technique** concerne les matches disputés dans des stades disposant d'une zone spécifique avec des sièges pour les officiels d'équipe, les remplaçants et les joueurs remplacés.
Les dispositions suivantes s'appliquent à cette zone :

- La zone technique devrait s'étendre de chaque côté à 1 m maximum au-delà de la zone des sièges et à 1 m maximum de la ligne de touche. La zone technique devrait être marquée.
- Le règlement de jeu ASF détermine le nombre de personnes autorisées à se trouver dans la zone technique.
- Les personnes qui se trouvent dans la zone technique :
  doivent être signalées avant le début du match conformément au règlement de la compétition, doivent se comporter de manière responsable, ne peuvent quitter la zone technique que dans des cas exceptionnels, par exemple lorsque l'arbitre autorise le physiothérapeute/médecin à pénétrer sur le terrain pour examiner un joueur blessé sur le terrain.
- Une seule personne à la fois peut donner des instructions tactiques depuis la zone technique.

Exigences relatives aux stades de la Super League	Catégorie A & A+	Exigence Recommandé

Esquisse de la zone technique :

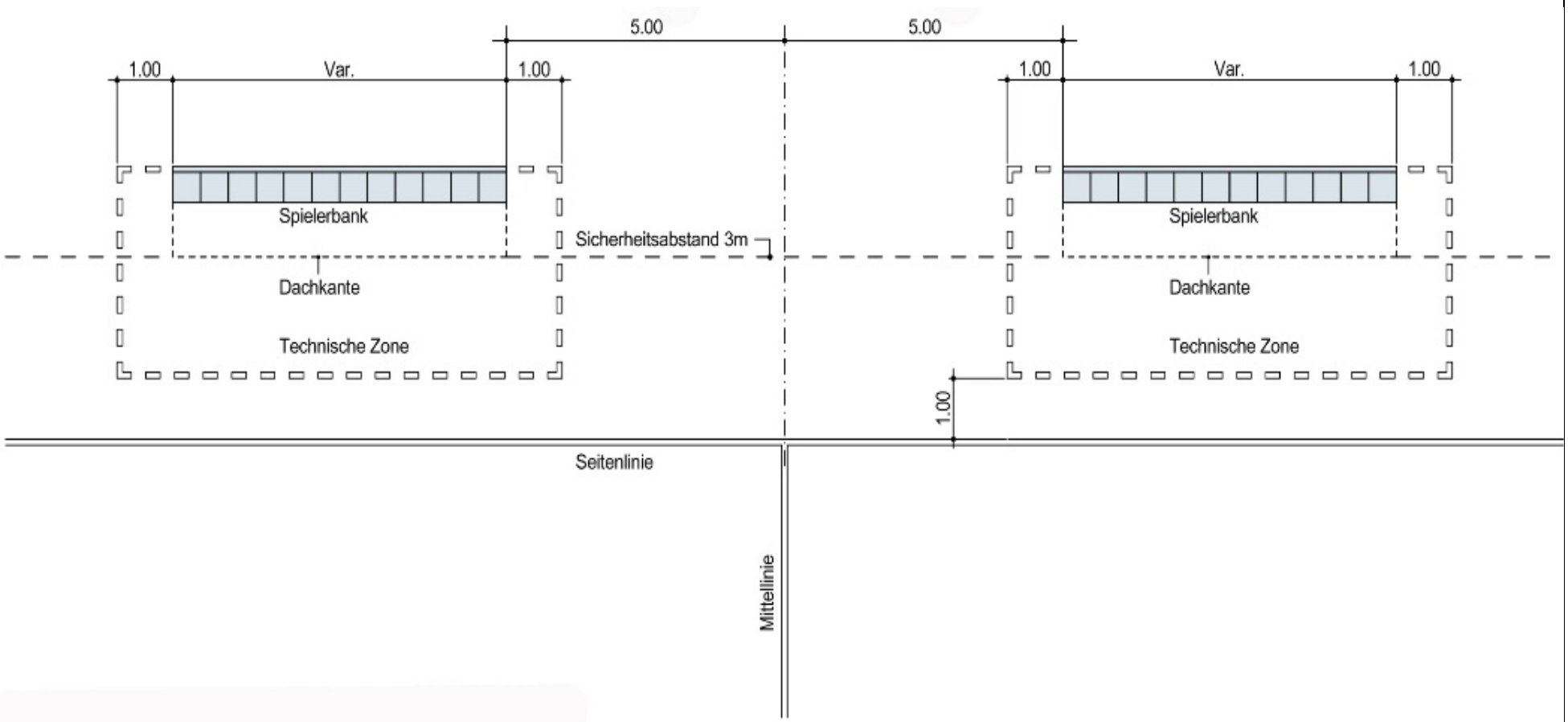

Exigences relatives aux stades de la Super League	Catégorie A & A+	Exigence Recommandé
1.8 Séparation avec le terrain de jeu		
Si la zone des spectateurs ne peut pas être séparée du terrain par d'autres mesures appropriées, elle doit être séparée du terrain par une balustrade massive et fermée d'environ 1,10 m de haut (mesurée à partir du niveau des spectateurs) - éventuellement comme support de bande - ou par des bandes tournantes mobiles.	X	Exigence
Les secteurs visiteurs doivent être séparés du terrain de jeu par une clôture en treillis massif ou en verre de sécurité feuilleté. Il faut renoncer à la clôture supérieure en fil de fer barbelé. La clôture grillagée doit être d'une bonne transparence afin que le match de football puisse être suivi intégralement depuis toutes les places de spectateurs.		
Hauteur de la clôture grillagée 2.20m	X	Exigence
Hauteur de la clôture grillagée 2.50m	X	Exigence[1]
Les secteurs frontaux doivent être séparés du terrain de jeu par des filets anti-jets et des filets pare-ballons. Les filets doivent présenter une bonne transparence pour les caméras de l'arrière.	X	Exigence
Un passage vers les tribunes des spectateurs et la tribune d'honneur doit être prévu devant la tribune principale, par exemple pour les remises de coupes, les téléspectateurs, etc.	X	Exigence[1]
Des voies d'accès au terrain de jeu doivent être prévues pour les véhicules d'entretien, les services de secours et d'ordre. Les portes ouvrant sur le terrain de jeu doivent avoir une largeur minimale de 4.0m et une hauteur de passage de 4.5m.	X	Exigence
1.9 Accès au terrain de jeu		
Une voie d'accès et de sortie libre, protégée et séparée des spectateurs pour les joueurs et les arbitres depuis les vestiaires jusqu'au terrain de jeu, de préférence à la hauteur de la ligne médiane. Les arbitres et les joueurs doivent être protégés des projectiles lancés par les spectateurs.	X	Exigence

[1] S'applique aux nouveaux stades.

Exigences relatives aux stades de la Super League	Catégorie A & A+	Exigence Recommandé
1.10 Referee Review Area (RRA) Lors des matches où le Video Assistant Referee (VAR) est utilisée, il doit y avoir au moins une Referee Review Area RRA dans laquelle l'arbitre peut procéder à une vérification vidéo personnelle au bord du terrain sans être dérangé. L'RRA doit être installée sur le côté du banc de touche gauche et doit être clairement signalée. Un bureau doit être mis à la disposition de l'arbitre assistant vidéo. Par exemple, le bureau du délégué de match. L'infrastructure ainsi que l'encadrement de cette zone sont assurés par la SFL.	X	Exigence

Distances :

- La distance entre la RRA et la zone technique est de 4,0 mètres.
- La distance entre la RRA et la limite du terrain de jeu est de 1,0 mètre.
- Le RRA a une largeur de 2,0 mètres.

Marques :

- La ligne doit être tracée en blanc, en pointillés et clairement visible.
- Le marquage doit être tracé jusqu'à la balustrade menant à la tribune.
- Pour les stades avec une piste d'athlétisme, la zone doit être dessinée jusqu'à son début.

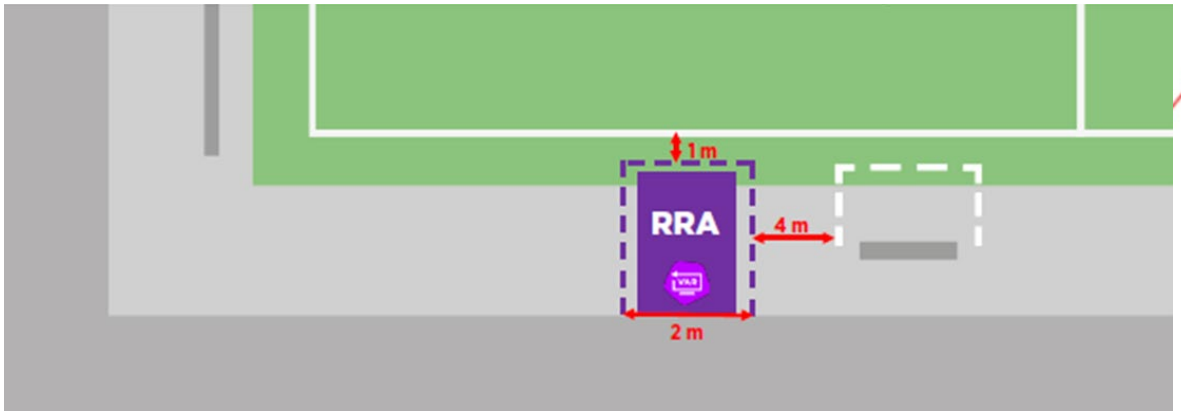

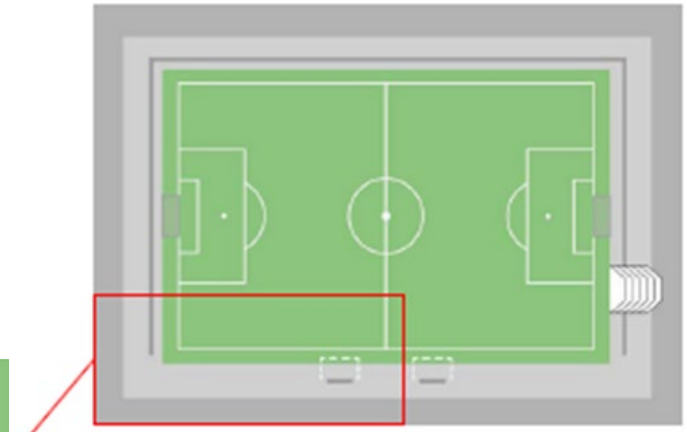

Exigences relatives aux stades de la Super League	Catégorie A & A+	Exigence Recommandé
2. Locaux nécessaires pour la compétition		
Les vestiaires des équipes doivent être intégrés dans la tribune principale, où se trouvent également la tribune d'honneur, les loges VIP et le secteur des médias. Un vestiaire par équipe doit être proposé. Les manifestations comportant des matches successifs nécessitent deux vestiaires d'équipes supplémentaires avec les installations sanitaires nécessaires.	X	Exigence
Accès aux vestiaires séparé de celui des spectateurs pour les joueurs, les arbitres et les officiels à partir d'un parking protégé. Les locaux doivent être adaptés aux besoins des utilisateurs et répondre aux exigences générales en matière d'hygiène.	X	Exigence
2.1 Vestiaires des équipes		
Un vestiaire d'équipe se compose des zones vestiaire, massages, douches et séchage, ainsi que des locaux WC.		
Besoin total en surface : - min. 80m^2	X	Exigence
Compétitions de l'UEFA : - au moins 100m^2	X	Exigence
2.2 Vestiaire – avec au moins 40m^2 pour 25 personnes – places assises pour 25 personnes (15.0 lm) et armoires vestiaires pour les effets personnels – 2-3 places de massage dans une baie de massage ou salle de massage adjacente d'au moins 15m2 – Équipement: Tableau tactique, miroir, sèche-cheveux, prises de courant – au moins 2 lavabos doivent être prévus	X	Exigence

Exigences relatives aux stades de la Super League	Catégorie A & A+	Exigence Recommandé
2.3 Salle de douche, accessible directement depuis le vestiaire		
- Zone de séchage en amont d'au moins 8m^2 - par vestiaire, 1 salle de douche avec 8 douches, d'une taille minimale de 12m ^{2}	X	Exigence
Pour l'équipe locale, un bassin de relaxation et/ou un sauna peuvent être installés à côté de la salle.	X	Recommandé
2.4 Toilettes		
Chaque vestiaire doit être directement rattaché : - au moins 1 toilette et 2 urinoirs - au moins 2 toilettes et 1 urinoir	 X X	 Exigence Exigence[1]
2.5 Zone d'échauffement		
Une salle d'échauffement peut être proposée à l'équipe locale et à l'équipe visiteuse à proximité immédiate des vestiaires et bien reliée à ceux-ci. - Taille minimale de la salle : 100m^2	X	Recommandé
2.6 Vestiaire des arbitres		
- 1 vestiaire pour 4 personnes avec 2 cabines de douche et toilettes - Équipement : sièges et possibilités pour écrire. Le poste de travail doit être équipé d'un éclairage, d'une connexion WLAN, d'une table de massage et d'un interphone avec les vestiaires des équipes. - Surface totale nécessaire : au moins 18m2	X	Exigence
Les manifestations comportant des matches successifs nécessitent un deuxième vestiaire pour les arbitres, avec les installations sanitaires nécessaires.	X	Recommandé
Compétitions de l'UEFA - Surface totale nécessaire : au moins 24m2	X	Exigence

[1] S'applique aux nouveaux stades / aux stades de l'UEFA obligatoirement

Exigences relatives aux stades de la Super League	Catégorie A & A+	Exigence Recommandé
2.7 Bureau du délégué de match		
Bureau situé à l'entrée et à la sortie du terrain, en bonne relation avec les vestiaires des joueurs, d'une taille minimale de 12m^2, avec possibilité d'écrire, armoire de vestiaire, toilettes et lavabo privés et WLAN.	X	Recommandé
Pour les compétitions de l'UEFA	X	Exigence
2.8 Salle d'examen médical pour les joueurs et les arbitres		
1 infirmerie à proximité immédiate de l'entrée et de la sortie. - Surface totale nécessaire : au moins 15m^2 Équipement : toilettes et lavabo privés. L'équipement comprend également : WLAN, civière, table de soins, table avec 2 chaises et armoire à pharmacie.	X	Exigence
Compétitions de l'UEFA - Surface totale nécessaire : au moins 20m	X	Exigence
2.9 Salle de contrôle antidopage (Super League)		
Avec 1 poste de travail et 4 chaises, situés non loin des vestiaires des équipes, avec possibilité de se laver et un WC directement attenant à la salle. Le local doit être divisé en zone de contrôle et zone d'attente au moyen d'une cloison mobile et ne doit pas être accessible aux spectateurs ni aux représentants des médias. - Surface totale nécessaire : au moins 15m2 En outre, le statut concernant le dopage de Swiss Olympic Association, y compris les dispositions d'exécution et ses annexes, s'applique.	X	Exigence

Exigences relatives aux stades de la Super League	Catégorie A & A+	Exigence Recommandé

2.9. Salle de contrôle antidopage (compétitions de l'UEFA)

La fédération/le club organisateur doit mettre à disposition une salle blanche pouvant être utilisée comme poste de contrôle antidopage (DCS).

Le local doit être utilisé exclusivement à des fins de contrôle antidopage à partir de 90 minutes avant le coup d'envoi jusqu'à la fin du contrôle antidopage après le match et être à la disposition du contrôle antidopage après le match. Il doit se trouver à proximité des vestiaires des équipes et être inaccessible au public et aux médias.

Le prélèvement d'échantillons d'urine et de sang est une pratique courante lors des contrôles antidopage.

Pour le confort des joueurs, le DCS devrait idéalement mesurer au moins 40 m2 et comprendre une salle d'attente, une salle de prélèvement d'urine salle de contrôle urinaire (avec des toilettes à côté de la salle ou dans la salle elle-même) et une salle de tests sanguins.

Il convient toutefois de garantir une superficie minimale de 30 m2, comprenant une salle d'attente, une salle d'examen (avec une séparation en cas d'analyse d'urine et de sang) et des toilettes, toutes contiguës.

Pour s'assurer que les formulaires numériques de contrôle antidopage de l'UEFA peuvent être utilisés, le signal Wi-Fi dans le DCS doit être puissant et le nom et le mot de passe du réseau Wi-Fi doivent être clairement visibles pour l'agent de contrôle antidopage (ACD) et les joueurs en attente.

Le local pour l'examen d'urine doit contenir
- 1 table ;
- 4 chaises ;
- 1 grande poubelle ;
- 1 armoire fermant à clé ;
- un espace toilettes (à côté de la salle ou dans la salle elle-même) avec une chasse d'eau, du papier
- des serviettes en papier, un lavabo avec de l'eau courante et une douche (si possible)

Le local pour l'analyse de sang doit contenir les éléments suivants :
- 1 table ;
- 4 chaises ;
- 1 grande poubelle ;
- un bon éclairage (le cas échéant, une lampe de table supplémentaire devrait être disponible).

Exigences relatives aux stades de la Super League	Catégorie A & A+	Exigence Recommandé

La salle d'attente doit être située à proximité immédiate de la salle d'examen et contenir les éléments suivants :

- suffisamment de places assises pour huit personnes ;
- un réfrigérateur ;
- Un porte-manteau ou des casiers pour quatre personnes (si possible) ;
- Téléviseur avec signal TV (si possible).

Un miroir doit être placé derrière les toilettes pour faciliter la surveillance du prélèvement.

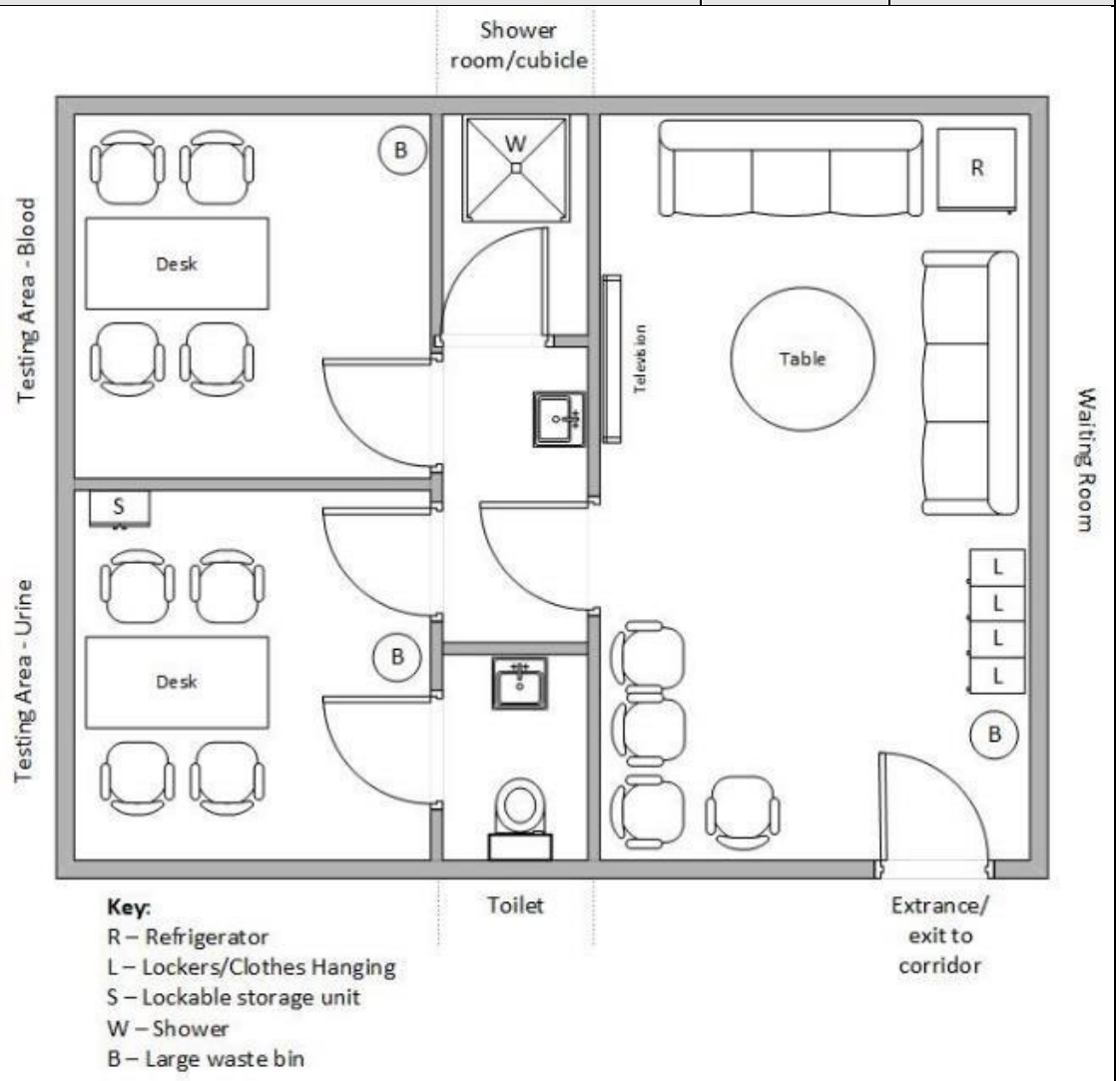

Esquisse de la salle de contrôle antidopage de l'UEFA

Exigences relatives aux stades de la Super League	Catégorie A & A+	Exigence Recommandé
2.10 Vestiaire de l'entraîneur Un vestiaire par équipe avec un poste de travail, une table de réunion, une connexion WLAN, des toilettes privées avec lavabo et une douche. – Surface totale nécessaire : au moins 16m2	X	Exigence
2.11 Salle polyvalente et de formation Espace pour les entraîneurs et les joueurs comme salle de réunion et de théorie avec l'infrastructure et l'ameublement nécessaires. – Surface totale nécessaire : au moins 30m2	X	Exigence
Pour les compétitions de l'UEFA – Surface totale nécessaire : au moins 50m2	X	Exigence
2.12 Signalisation Tous les couloirs et locaux doivent être pourvus d'une signalisation claire et détaillée afin de faciliter l'orientation des utilisateurs. Les voies d'évacuation doivent être indiquées. Le chemin le plus court vers la sortie doit être indiqué.	X	Exigence

Exigences relatives aux stades de la Super League	Catégorie A & A+	Exigence Recommandé

3. Installations destinées aux spectateurs

La capacité d'accueil des spectateurs dépend de la taille de la ville et de la région concernée, ainsi que de l'importance des manifestations sportives qui y sont organisées (SFL/ASF, UEFA, FIFA). Elle doit toutefois répondre aux exigences de la SFL.

Le stade doit être conçu dans son axe longitudinal selon une orientation nord-sud. L'orientation visuelle de la tribune principale est de préférence vers l'est, mais elle peut aller du nord-est au sud-est.

Si le stade ne dispose pas d'un niveau de répartition des spectateurs à l'intérieur du stade, il doit être largement fermé par une clôture extérieure de 2,5 m de haut, dans laquelle doivent être installés les portails d'entrée et de sortie nécessaires, les portails de service ainsi que les portails pour les services de secours et d'ordre. Entre la clôture extérieure et les tribunes se forment ainsi une enceinte extérieure, qui doit également pouvoir être séparée en secteurs et servir à l'accès aux différents blocs de tribunes. Outre sa fonction de desserte, la périphérie extérieure a également une fonction de sécurité temporaire pour l'accueil des spectateurs en fuite, elle est en outre le lieu de séjour des spectateurs avant et après le match et sert à abriter des installations de WC, des stands de rafraîchissement et des installations de premiers secours. La capacité d'accueil du secteur concerné est donc déterminante pour le dimensionnement de l'enceinte extérieure.

Si l'enceinte extérieure fermée ne présente aucune fonction d'approvisionnement pour les spectateurs et que le stade dispose d'un niveau de distribution des spectateurs et d'une surface de séjour des spectateurs fermés à l'intérieur du stade, il est possible de renoncer à la séparation des secteurs à l'extérieur du stade. Le secteur réservé aux visiteurs doit toujours être séparé.

A l'intérieur du stade, les zones de circulation telles que les voies d'accès et de sortie doivent rester libres. Elles servent à l'accès aux gradins des spectateurs. Pour le calcul de la capacité d'accueil du stade, les voies de desserte ne doivent pas être prises en compte comme surface de places debout pour les spectateurs.

Les voies d'accès et de sortie doivent être dimensionnées conformément au ch. 3.16 "Evacuation des zones réservées aux spectateurs".

Exigences relatives aux stades de la Super League	Catégorie A & A+	Exigence Recommandé
3.1 Capacité d'accueil		
La capacité totale est d'au moins 5 000 places pour les spectateurs.	X	Exigence
Les conditions suivantes doivent être remplies de manière cumulative: – Au moins 20% de la capacité totale du stade doit être constituée de places assises. – Les places assises de la tribune principale et de la tribune opposée doivent être couvertes. – Au moins 70% de la capacité d'accueil des spectateurs dans les tribunes principale et opposée doit être couverte.	X	Exigence
Compétitions de l'UEFA Pour les matches des compétitions interclubs de l'UEFA, les éventuelles places debout doivent être transformées en places assises ou barrées. Les places debout ne sont pas autorisées pour les matches des compétitions interclubs de l'UEFA. Si les exigences pour les matches des compétitions interclubs de l'UEFA ne peuvent pas être garanties avec la propre infrastructure, il faut se rabattre sur un autre stade. – Au moins 1 500 places assises couvertes	X	Exigence
3.2 Entrées et sorties du stade		
Les entrées et les sorties du stade et des différents secteurs se trouvent, selon l'installation du stade, à la transition entre la zone publique et le périmètre extérieur du stade, c'est-à-dire sur la clôture du stade, ou directement sur la façade du stade dans le cas de stades fermés. Afin de faciliter l'orientation des spectateurs lorsqu'ils quittent le stade, les entrées/sorties doivent se trouver au même endroit, la sortie étant séparée de l'entrée. Une attention particulière doit être accordée à la longueur des voies d'accès ou d'évacuation (voir point 3.11 Voies d'évacuation).	X	Exigence

Exigences relatives aux stades de la Super League	Catégorie A & A+	Exigence Recommandé
Concept d'accès L'accès à l'intérieur du stade se fait de manière sectorielle. Chacun des 4 secteurs et le bloc des visiteurs doivent être desservis individuellement.	X	Exigence[1]
Afin de permettre un afflux contrôlé de spectateurs, l'accès au stade se fait par une grille de bousculade placée en amont, par un tourniquet ou par un système de tourniquet à hauteur d'homme, suivi d'une fouille corporelle. Les systèmes de tourniquets ou de tourniquets à hauteur d'homme ne servent qu'à l'accès et ne doivent pas être utilisés comme sortie. Un espace de placement suffisamment grand doit être prévu pour accueillir les spectateurs qui attendent avant les séparations.		
Le nombre de tourniquets ou de tourniquets à hauteur d'homme doit être planifié en fonction du nombre de spectateurs à accueillir.		
Secteurs : Au moins 1 tourniquet par 1'000 spectateurs	X	Exigence
Au moins 1 tourniquet pour 660 spectateurs	X	Exigence[1]
Au moins 1 tourniquet à hauteur d'homme pour 660 spectateurs	X	Recommandé
Bloc des visiteurs: Au moins 1 tourniquet à hauteur d'homme par 250 spectateurs	X	Exigence
Good Hosting: Au moins 1 tourniquet à hauteur d'homme par 660 spectateurs	X	Exigence
Les tourniquets doivent être équipés d'une technologie appropriée afin que l'accès des spectateurs puisse être enregistré de manière centralisée et mis en réseau avec la salle de contrôle.		
Les concepts d'accès doivent être approuvés par le responsable de la sécurité de la SFL.	X	Exigence
3.3 Caisses		
Les caisses ne doivent pas être intégrées dans la zone d'entrée. Elles doivent être placées à une distance raisonnable des entrées, de manière décentralisée, afin que les spectateurs qui attendent devant ne gênent pas l'accès au stade.	X	Exigence

[1] S'applique aux nouveaux stades.

Exigences relatives aux stades de la Super League	Catégorie A & A+	Exigence Recommandé
3.4 Zone de détente pour les spectateurs		
La cour extérieure ou le niveau de distribution intérieur des spectateurs sont également des zones de détente pour les spectateurs avant, pendant et après le match. Ils doivent pouvoir être divisés en secteurs. Les dimensions des zones de détente sont déterminées d'une part par le point 3.16 "Evacuation des zones réservées aux spectateurs" et d'autre part par la quantité de spectateurs que le secteur peut accueillir.	X	Exigence
- Surface de séjour min. 1m^2 par 4 personnes		
3.5 Secteurs		
Pour garantir la sécurité, à l'intérieur du stade, l'espace réservé aux spectateurs doit être divisé en 4 secteurs et doit disposer d'au moins 4 entrées et sorties principales séparées afin de desservir individuellement les 4 secteurs.	X	Exigence
Chaque secteur doit disposer des installations de WC nécessaires, de stands de restauration et de rafraîchissement ainsi que d'un poste sanitaire.	X	Exigence
La séparation des secteurs doit se faire au moyen de grilles de séparation, aussi bien dans le périmètre extérieur, au niveau de la distribution que dans les gradins des spectateurs.		
Hauteur de la clôture grillagée 2.20m	X	Exigence
Hauteur de la clôture grillagée 2.50m	X	Exigence[1]
Elle se fait de préférence entre les tribunes longitudinales et frontales, où il existe également des zones à prix différenciés. Des portes pour les services de secours et d'ordre doivent être installées dans les barrières de secteur dans le périmètre extérieur/le niveau partiel. Les secteurs fermés ont tous leur propre accès.		

[1] S'applique aux nouveaux stades.

Exigences relatives aux stades de la Super League	Catégorie A & A+	Exigence Recommandé
3.6 Blocs		
Un bloc est une unité de l'espace réservé aux spectateurs à l'intérieur du secteur, constituée d'un certain nombre de gradins, de places assises et de places debout et délimitée par des couloirs et/ou des escaliers. Les secteurs doivent être divisés en blocs ne dépassant pas 2 000 spectateurs. Chaque bloc doit disposer de sa propre sortie. Des dispositifs de séparations non franchissables doivent également être mis en place entre les gradins de places debout et les gradins de places assises ou dans le cas de zones à prix différenciés.	X	Exigence
Bloc des visiteurs Le bloc des visiteurs doit avoir la capacité d'accueil suivante :	X	Exigence
Pour les stades de moins de 20 000 personnes : au moins 5% de la capacité d'accueil certifiée, mais au moins 600 personnes. Pour les stades de plus de 20 000 : au moins 1 000 spectateurs		
L'accès se fait par une entrée séparée des autres spectateurs. Il doit être séparé des autres blocs ou secteurs par un grillage massif. La clôture doit être transparente afin de permettre aux spectateurs de suivre le match de football dans son intégralité.		
Hauteur de la clôture grillagée 2.20m	X	Exigence
Hauteur de la clôture grillagée 2.50m	X	Exigence[1]
Afin de protéger les blocs voisins des objets lancés depuis le bloc des visiteurs, des filets anti-jets doivent être prévus au-dessus des barrières grillagées.	X	Exigence
Un couloir de sécurité doit être prévu entre les blocs pour le service d'ordre.	X	Exigence
Le bloc des visiteurs doit disposer de ses propres installations de WC, de stands de restauration et de rafraîchissements.	X	Exigence
Le nombre de spectateurs de l'équipe adverse autorisé dans chaque cas est soumis à des restrictions imposées par l'autorité compétente (par exemple, pour les matches à risque accru/élevé).		

Exigences relatives aux stades de la Super League	Catégorie A & A+	Exigence Recommandé
3.7 Escaliers		
Les escaliers d'accès aux tribunes doivent avoir une largeur minimale de 1.20m. Ils doivent en principe être dimensionnés en fonction du nombre de spectateurs qu'ils peuvent accueillir (voir 3.16). La pente ne doit pas dépasser 19 cm et le giron ne doit pas être inférieur à 26 cm.	X	Exigence
3.8 Places assises		
L'inclinaison des tribunes avec gradins ne doit pas dépasser 35°. Les places assises doivent être couvertes et installées sur la tribune principale et la tribune opposée.	X	Exigence
Par place assise, on entend des sièges rabattables fixes numérotés, d'une largeur d'assise de 50 cm (dimension axiale), d'une profondeur d'assise minimale de 35 cm et d'un dossier d'une hauteur minimale de 30 cm. Une rangée de places assises ne doit pas comporter plus de 40 places assises si un escalier d'accès se trouve des deux côtés. En cas de desserte d'un seul côté, 20 places assises au maximum sont autorisées. La largeur de passage libre entre les rangées est de 35 à 40 cm.	X	Exigence
3.9 Places debout		
L'inclinaison des tribunes avec gradins ne doit pas dépasser 35°.	X	Exigence
La hauteur des marches doit correspondre à la construction des marches des places assises. Si les places debout ne sont pas proposées au moyen d'unités combinant places assises et places debout, les gradins doivent être divisés par des brise-lames (voir SN EN 13200, partie 3, Barrières pour spectateurs). L'organisation des gradins doit tenir compte de la possibilité de transformer les places assises. Elles doivent être subdivisées de la même manière que les gradins avec des escaliers d'accès. La distance entre les escaliers d'accès est de 20 m au maximum. Pour le calcul de la capacité de spectateurs sur les gradins et les tribunes debout, on applique pour les places debout 4,7 personnes/m^2. Les chemins et les surfaces d'escaliers ne peuvent pas être pris en compte pour le calcul de la capacité des spectateurs.	X	Exigence
Compétitions de l'UEFA Tous les matches des compétitions interclubs de l'UEFA doivent être joués dans un stade exclusivement réservé aux places assises. Les places debout ne sont pas autorisées.	X	Exigence

Exigences relatives aux stades de la Super League	Catégorie A & A+	Exigence Recommandé
3.10 Lignes de vue Le match de football doit pouvoir être suivi dans son intégralité depuis toutes les places de spectateurs. Les panneaux publicitaires au bord du terrain, les poteaux, les parapets ou les arêtes de bâtiments en saillie, ainsi que les séparations de secteurs ou de blocs ne doivent pas gêner la vue sur le terrain de jeu. Les conditions de visibilité doivent être planifiées et contrôlées à l'aide de la construction de la ligne de visibilité. La norme SN EN 13200-1:2003 "Installations pour spectateurs - Partie 1 : Critères d'espace pour les places des spectateurs - Exigences" est déterminante pour la construction de la ligne de vue. Les places assises sans vue sur l'ensemble du terrain de jeu ne doivent pas être mises en vente.	X	Exigence
3.11 Voies d'évacuation La longueur des chemins à l'intérieur des rangées de places assises et debout, depuis la place debout ou assise la plus éloignée jusqu'à la sortie (bouche) des tribunes et depuis la bouche jusqu'à la sortie du stade, ne doit pas dépasser 45m. Les sorties doivent être clairement signalées.	X	Exigence
3.12 Places pour personnes handicapées Pour les invalides, les personnes en fauteuil roulant et leurs accompagnateurs, deux places de stationnement spéciales doivent être prévues pour 1 000 places de spectateurs. Ces places doivent être couvertes, avoir une bonne vue sur le terrain de jeu et être accessibles par des chemins praticables en fauteuil roulant. Dans la mesure du possible, elles doivent être séparées des autres voies d'accès pour les spectateurs. Au moins 1 WC pour handicapés doit être proposé par secteur.	X	Exigence
La norme SIA 500 s'applique à la planification des places pour handicapés.	X	Exigence[1]
Compétitions de l'UEFA Il doit y avoir une toilette pour handicapés par tranche de 15 spectateurs handicapés. Les normes nationales pour les personnes handicapées prévalent, c'est la norme SIA 500 qui s'applique.	X	Exigence[1]

[1] S'applique aux nouveaux stades

Exigences relatives aux stades de la Super League	Catégorie A & A+	Exigence Recommandé
3.13 Locaux annexes		
Chaque secteur autonome doit disposer des locaux annexes suivants :		
- Toilettes pour 1 000 places de spectateurs : - 3 WC femmes et 3 WC hommes - 6 stands d'urinoirs	X	Exigence
- Kiosque/buvette pour la nourriture et les boissons, y compris un espace de stockage pour l'approvisionnement du nombre correspondant de spectateurs	X	Exigence
- 1 poste de premiers secours par secteur	X	Recommandé
- 1 poste sanitaire dans la tribune principale selon le ch. 5.7	X	Exigence
Compétitions de l'UEFA		
- Toilettes pour 1 000 places de spectateurs : - 8 toilettes pour femmes et 4 pour hommes - 8 stands d'urinoirs	X	Exigence
- 1 poste de premiers secours par secteur	X	Exigence
3.14 Zone des invités d'honneur Des places doivent être mises à disposition des sponsors, des invités d'honneur, des hôtes de la SFL/UEFA dans la tribune principale. Elles doivent garantir une bonne vue sur le terrain et disposer d'un accès séparé à la zone VIP. A l'intérieur de la tribune, en relation directe avec les places assises, il faut prévoir des espaces de réception / salons avec un petit office et des installations de WC propres.	X	Exigence

Exigences relatives aux stades de la Super League	Catégorie A & A+	Exigence Recommandé
3.15 Business seats		
Des business seats doivent être proposés aux VIP, aux invités et aux sponsors dans la tribune principale, qui disposent tous de leurs propres espaces de séjour et de restauration (zone d'hospitalité) à l'arrière. Les zones VIP et business seats disposent d'un accès propre au stade, qui monte vers les locaux séparément des autres spectateurs.	X	Exigence
- Nombre de sièges business seats: min. 100	X	Exigence
- La zone d'accueil (sans les bureaux) doit être d'au moins **150m²** .	X	Exigence
- Nombre de sièges business seats : au moins 550	X	Recommandé
- L'espace d'accueil (sans les bureaux) doit être d'au moins 700m2.	X	Recommandé
Compétitions de l'UEFA Lors des compétitions de l'UEFA, au moins 50 business seats doivent être réservés aux invités, à un emplacement central avec une bonne vue sur l'ensemble du terrain.	X	Exigence
Exigences supplémentaires pour les stades de catégorie > 2 : voir le règlement de l'UEFA sur les infrastructures.		
3.16 Evacuation des zones réservées aux spectateurs		
L'évacuation des zones réservées aux spectateurs doit se faire dans un délai d'environ 4,5 minutes. La largeur de passage minimale pour les sorties est de 120cm (module de sortie AM). Deux personnes se déplacent en même temps à travers un AM, 100 personnes en 1.0 min. ou 450 personnes dans les 4.5 min. requises. On augmente la largeur de sortie en doublant le AM par moitié ou en totalité. Le débit d'une sortie s'obtient en divisant la largeur de sortie par AM et en multipliant par la quantité de spectateurs de 450. <u>Exemple</u>: une sortie de 200 cm de large correspond à 1,5 AM (180 cm). La capacité de débit des spectateurs est donc de 1,5 x 450 = 675 spectateurs.	X	Exigence

Exigences relatives aux stades de la Super League	Catégorie A & A+	Exigence Recommandé
Tous les chemins, escaliers et rampes doivent avoir une largeur minimale de 120 cm. A partir d'une largeur de passage de 180cm, les escaliers doivent être munis d'une rampe. La largeur nécessaire des voies d'accès et de sortie doit être calculée sur la base du temps de vidage prescrit et de la capacité de spectateurs du bloc ou du secteur. Les chemins et les escaliers doivent être marqués en jaune vif, être rectilignes, clairs et sans obstacles. Les installations, les portes qui s'ouvrent et les rassemblements de personnes devant des installations quelconques ne doivent en aucun cas rétrécir les voies. Les portes doivent toujours s'ouvrir dans le sens de la fuite. Les tourniquets destinés à l'accès au stade ne doivent pas être utilisés comme sortie.		
3.17 Signalisation et indications sur les billets d'entrée A l'intérieur et à l'extérieur des tribunes, une signalétique claire et détaillée doit faciliter l'orientation des spectateurs. La signalisation doit être indiquée dans un langage des signes compréhensible au niveau international. Les chemins doivent être clairement indiqués comme voies d'évacuation et être munis de pictogrammes normalisés et d'un éclairage de sécurité. Le chemin le plus court vers la sortie doit être indiqué.	X	Exigence
L'emplacement exact de la place assise doit être clairement indiqué sur le billet d'entrée. En outre, les indications sur le billet doivent correspondre à la signalisation de l'installation à l'intérieur et à l'extérieur du stade. A cet égard, les codes couleur sont d'une grande aide pour les spectateurs. Toutes les informations importantes doivent également figurer sur la partie validée du billet, que le visiteur conserve. De grands tableaux synoptiques facilitent en outre l'orientation.	X	Recommandé
Compétitions de l'UEFA L'emplacement exact de la place assise doit être clairement indiqué sur le billet d'entrée. En outre, les indications sur le billet doivent correspondre à la signalisation de l'installation à l'intérieur et à l'extérieur du stade. A cet égard, les codes couleur sont d'une grande aide pour les spectateurs. Toutes les informations importantes doivent également figurer sur la partie validée du billet, que le visiteur conserve. De grands tableaux synoptiques facilitent en outre l'orientation.	X	Exigence

Exigences relatives aux stades de la Super League	Catégorie A & A+	Exigence Recommandé
4. Locaux espace médias		
Les locaux espace médias se trouvent dans la tribune principale. La description détaillée des locaux et les installations des médias électroniques dans l'annexe "Infrastructure pour les médias électroniques" sont contraignants. Pour la planification, il convient de prendre contact à temps avec la SFL. L'homologation de l'infrastructure technique des médias est effectuée par la Swiss Football League en collaboration avec les instances compétentes des partenaires TV.	X	Exigence
4.1 Accès		
L'accès à l'ensemble de la zone réservée aux médias doit se faire par des accès spéciaux, contrôlés et sécurisés, séparés du flux normal de spectateurs. Une salle d'accueil et d'accréditation doit être aménagée à l'entrée de l'espace réservé aux médias.	X	Exigence
4.2 Plateformes de caméras		
Voir également l'annexe "Infrastructure pour les médias électroniques", chiffre 8. Toutes les caméras doivent pouvoir être installées dos au soleil. La vue dégagée de toutes les caméras sur l'ensemble du terrain de jeu doit être garantie. - 1 plateforme de caméra (l x p : 4 x 2 m) à la hauteur de la ligne médiane du terrain de jeu. L'angle de prise de vue mesuré entre l'objectif de la caméra et la ligne de touche proche doit être compris entre 27° et 35°. - 1 plateforme de caméra (lxp : 2x2m) à la hauteur de chacune des deux lignes de 16m. Les plates-formes de 16 doivent être construites à la même hauteur et à la même distance de la ligne latérale proche que la plate-forme située à la hauteur de la ligne médiane. ***Compétitions de l'UEFA*** - 2 plateformes de caméras de 2 x 2 m, total 4 x 2 m Exigences supplémentaires pour les stades de catégorie >2, voir le Règlement de l'UEFA sur les infrastructures.	X	Exigence

Exigences relatives aux stades de la Super League	Catégorie A & A+	Exigence Recommandé
4.3 Commentateurs		
Voir aussi l'annexe "Infrastructure pour les médias électroniques", chiffre 9	X	Exigence
Pour la radio et la télévision, des postes de travail, y compris l'équipement technique, doivent être prévus au centre de la tribune principale couverte, conformément aux directives, dans des compartiments ouverts et séparés latéralement. Deux postes de travail et une connexion internet doivent être prévus par position de commentateur. Table de travail pour 2 commentateurs : au moins 70cm x 170cm, profondeur de rang : au moins 160cm. - 7 postes de commentateurs pour la télévision - 3 postes de commentateurs pour la radio - 1 poste de commentateur pour un hôte - 1 position de commentateur pour le speaker de la SFL		
Compétitions de l'UEFA		
Pour les matches internationaux, il faut prévoir au moins 3 compartiments.	X	Exigence
Exigences supplémentaires pour les catégories de stade >2, voir le règlement d'infrastructures UEFA		
4.4 Presenting Studios		
Voir également l'annexe "Infrastructure pour les médias électroniques", chiffre 11.	X	Exigence
Les studios de présentation sont des studios TV vitrés, fermés sur eux-mêmes, situés dans la tribune principale et offrant une bonne vue sur le terrain. Nécessaires en tant que position de présentation "studio TV dans le stade". Ils peuvent être construits dans le sens de l'axe de prise de vue et/ou décalés latéralement.		
Presenting Studios installés temporairement : au moins 1	X	Exigence
Presenting Studios fixes : au moins 1	X	Recommandé
Compétitions de l'UEFA		
Exigences supplémentaires pour les catégories de stade >2, voir le règlement d'infrastructures UEFA		

Exigences relatives aux stades de la Super League	Catégorie A & A+	Exigence Recommandé
4.5 Zone mixte Espace désigné à l'intérieur de la tribune principale, situé immédiatement après l'entrée du terrain de jeu vers les vestiaires, dans lequel les représentants des médias peuvent rencontrer les joueurs pour des interviews. Un accès séparé de celui des joueurs doit être prévu pour les médias, de la zone réservée aux médias à la zone mixte. Elle doit être facilement divisible pour les secteurs des joueurs et des médias. Surface désignée: min. 50m^2 ***Compétitions de l'UEFA*** Exigences supplémentaires pour les catégories de stade >2, voir le règlement d'infrastructures UEFA	X	Exigence
4.6 Coins des interviews flash Voir également l'annexe "Infrastructure pour les médias électroniques", chiffre 12. Coins d'interviews pour de courtes interviews situés sur le chemin entre le terrain et les vestiaires, de préférence à l'entrée de la zone mixte. Surface nécessaire par coin d'interview : environ 8-10 m2. Les coins flash interview doivent être prévus aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. Nombre pour le championnat national : 3 ***Compétitions de l'UEFA*** Exigences supplémentaires pour les catégories de stade >2, voir le règlement d'infrastructures de l'UEFA	X X	Exigence Exigence

Exigences relatives aux stades de la Super League	Catégorie A & A+	Exigence Recommandé
4.7 Studio d'interviews / unilatéral		
Voir également l'annexe "Infrastructure pour les médias électroniques".	X	Recommandé
Les interviews TV unilatérales et réservées à l'avance (interviews pour les stations TV accréditées après la fin du match) sont réalisées dans un studio TV spécial. Hauteur de pièce d'au moins 3m, surface de pièce d'au moins 25m2 ; accessible depuis la zone mixte.		
Nombre pour le championnat national : 1		
Compétitions de l'UEFA Exigences supplémentaires pour les catégories de stade > 2, voir le Règlement de l'UEFA sur les infrastructures	X	Exigence
4.8 Parking pour véhicules de reportages		
Voir également l'annexe "Infrastructure pour les médias électroniques", point 4.	X	Exigence
Le parking pour les véhicules de reportages doit être aménagé à l'intérieur/au-dessous ou à l'extérieur du stade, mais à proximité immédiate de la zone réservée aux médias. Le parking ne doit pas être en pente.		
La surface nécessaire est de: au moins 450m2		
Le parking des véhicules de reportages sert de place de stationnement pour les cars de reportage et doit être protégé des spectateurs par une séparation appropriée. Il doit être équipé de l'alimentation électrique nécessaire.		
Compétitions de l'UEFA Pour les matches internationaux, la surface nécessaire est de : 400m^2 . Exigences supplémentaires pour les catégories de stade > 2 voir le Règlement de l'UEFA sur les infrastructures	X	Exigence

Exigences relatives aux stades de la Super League	Catégorie A & A+	Exigence Recommandé
4.9 Espaces presse		
Voir également l'annexe "Infrastructure pour les médias électroniques", chiffre 9	X	Exigence
Les postes de travail servent aux médias imprimés. Ils doivent être installés dans la partie supérieure de la tribune principale, où se trouvent également les positions pour les commentateurs. Ils doivent être placés le plus au centre possible, avec une bonne vue sur le terrain. Chaque poste de travail doit être équipé d'un siège rabattable et se compose d'une table de travail d'une surface de 65x40cm et d'un raccordement électrique. La profondeur du poste de travail est de 120 cm. En outre, un WLAN dédié doit être disponible dans la zone des postes de presse pour permettre aux médias d'accéder à internet.		
Le nombre suivant de postes de travail pour la presse doit être mis à disposition : - au moins 20 pour les matchs nationaux	X	Exigence
Compétitions de l'UEFA Au moins 20 places assises, dont 10 avec table de travail Exigences supplémentaires pour les catégories de stade > 2, voir le règlement d'infrastructures de l'UEFA	X	Exigence
4.10 Locaux annexes pour les médias		
Les espaces de travail pour les représentants des médias doivent être installés dans la tribune principale. Ils sont situés sur les mêmes voies d'accès que les postes de presse. **Salle de presse** 1 salle avec au moins 30 postes de travail Avec un nombre correspondant de tables et de chaises ainsi qu'une connexion électrique et internet.	X	Exigence

Exigences relatives aux stades de la Super League	Catégorie A & A+	Exigence Recommandé
Salle de conférence de presse - 1 salle pour au moins 30 personnes. - La disposition de la salle doit être telle qu'un podium pour les joueurs, les entraîneurs et le chef de presse soit installé d'un côté, de préférence du côté le plus proche des accès aux vestiaires. Un mur de présentation doit pouvoir être installé derrière le podium. L'électricité, une connexion internet et une installation acoustique doivent être prévues. - De l'autre côté de la pièce, il faut installer une plateforme pour la caméra de télévision, y compris le raccordement électrique. - Si ce local est regroupé avec le local de travail, un dispositif de séparation doit être prévu.	X	Exigence
Compétitions de l'UEFA **Salle de presse** 1 salle avec au moins 20 postes de travail Exigences supplémentaires pour les catégories de stade > 2 voir le Règlement de l'UEFA sur les infrastructures	X	Exigence
Salle de conférence de presse 1 salle pour au moins 20 représentants de la presse Exigences supplémentaires pour les catégories de stade > 2 voir le Règlement infrastructures UEFA	X	Exigence
Espace pour les photographes Exigences supplémentaires pour les catégories de stade > 2 voir le Règlement infrastructures UEFA	X	Recommandé
4.11 Toilettes Des toilettes doivent être disponibles en fonction de la configuration des lieux : au moins 1 WC pour femmes et 1 WC pour hommes.	X	Exigence

Exigences relatives aux stades de la Super League	Catégorie A & A+	Exigence Recommandé
5. Locaux espace événements		
Les locaux doivent être situés dans la tribune principale, en bonne relation les uns avec les autres, et disposer d'un accès interne aux forces de sécurité. La salle de contrôle et les cabines du speaker du stade et du chef d'intervention des services de sécurité doivent avoir une bonne vue sur l'ensemble du terrain de jeu. Certains locaux peuvent également être regroupés. L'agencement définitif doit être déterminé avec les forces de sécurité compétentes.	X	Exigence
5.1 Salle de contrôle		
Local pour la technique événementielle, la technique de communication, le local de commande pour le tableau d'affichage, l'installation de sonorisation et d'éclairage et le local de rapport pour la direction d'intervention.	X	Exigence
Dimension de la salle : au moins 40m^2. Le mobilier minimal de la salle de contrôle doit comprendre des sièges avec une bonne vue sur le terrain, une table de réunion/rapport avec des chaises, un flip-chart et un tableau magnétique pour afficher les dispositifs d'interventions, etc.	X	Exigence
5.2 Cabine pour les speakers du stade		
Au moins 6m^2, situé à côté de la salle de contrôle ou intégré dans la salle de contrôle, mais séparé acoustiquement. Deux postes de travail doivent être prévus.	X	Exigence
5.3 Cabine pour le chef des services de sécurité		
Au moins 6m^2, situé à côté de la salle de contrôle ou intégré dans la salle de contrôle, mais séparé acoustiquement.	X	Exigence
5.4 Salle pour la surveillance du moniteur TV		
Ce local, d'au moins 10m^2, peut éventuellement être réuni avec la cabine du chef d'interventions des services de sécurité.	X	Exigence

Exigences relatives aux stades de la Super League	Catégorie A & A+	Exigence Recommandé
5.5 Espace pour les services d'ordre Locaux de travail, de rassemblement et d'attente avec petit bureau pour la police, les pompiers et les services d'ordre en bonne relation avec l'intérieur et l'extérieur du stade ainsi que la salle de contrôle et la cabine du chef d'interventions des services de sécurité. Ces locaux peuvent être aménagés à l'arrière des tribunes, avec un accès depuis la cour extérieure. Des places de stationnement doivent être prévues pour les véhicules d'interventions nécessaires. Le nombre et la taille des salles proposées dépendent du concept de sécurité et de la forme d'organisation choisie. - Salle de réception de la police - Salle de travail de la police - Salle de séjour de la police - Salles d'interrogatoires - Bureau / Cuisine - Installations de WC - Cellules de détention pour les personnes en détention provisoire - Salle de séjour et de rapport pour les services de sécurité et les pompiers	X	Exigence
5.6 Salle du matériel Par secteur, au niveau des contrôles d'accès, un local pour le dépôt des objets remis ou retirés aux spectateurs.	X	Exigence
5.7 Infirmerie pour les spectateurs blessés Poste sanitaire intégré dans la tribune principale, destiné à l'assistance médicale des spectateurs. L'emplacement doit être accessible aussi bien de l'intérieur que de l'extérieur du stade. Devant celui-ci, le parking doit rester libre pour un véhicule d'ambulance. Espace avec 2-3 surfaces de couchage, équipement et dimensions selon le point 2.8. Les dimensions des couloirs et des portes doivent tenir compte de la manutention des civières et des fauteuils roulants.	X	Exigence
1 petit poste sanitaire par secteur fermé	X	Recommandé
Compétitions de l'UEFA Exigences supplémentaires pour les catégories de stade > 2, voir le Règlement de l'UEFA sur les infrastructures		

Exigences relatives aux stades de la Super League	Catégorie A & A+	Exigence Recommandé
5.8 Toilettes Selon les circonstances, mais au moins 1 WC pour femmes et 1 WC pour hommes.	X	Exigence
5.9 Mâts pour drapeaux A l'intérieur du stade, au moins 5 mâts ou dispositifs de suspension pour les drapeaux doivent être prévus pour les matches internationaux.	X	Recommandé
Compétitions de l'UEFA	X	Exigence
5.10 Règles de base du stade Affiches et panneaux bien visibles pour les spectateurs, sur lesquels sont consignées les règles spécifiques du stade telles que les droits d'accès, les interdictions et les sanctions, les restrictions et diverses indications sur les dangers potentiels.	X	Exigence

Exigences relatives aux stades de la Super League	Catégorie A & A+	Exigence Recommandé
6. Equipement techniques		
Pour l'organisation de manifestations et la sécurité des spectateurs, chaque stade doit disposer des installations techniques suivantes :		
6.1.1 Système d'éclairage		
Conformément aux directives en vigueur de l'ASF, de «l'Association Suisse pour l'éclairage» dans les stades de football, les directives "Infrastructure pour les médias électroniques / Exigences pour les stades de football en Suisse" - Intensité lumineuse pour le déroulement des matchs de la :		
Super League		
Vertical dans toutes les directions >Ev4 800 Lux Régularité Emin. : Emax. 0.4 Régularité Emin. : Eave 0.6	X	Exigence[3]
L'installation d'éclairage doit être homologuée au moyen d'un protocole de mesure. Les procès-verbaux datant de plus de 5 ans doivent être établis à nouveau conformément aux directives de l'ASF.	X	Exigence
***Compétitions de l'UEFA* / Stade catégorie 2**		
Horizontal >Ev800 Lux Régularité Emin. : Emax. 0.4 Régularité Emin. : Eave 0.5 Vertical dans toutes les directions>Ev350 Lux Uniformité Emin : Emax. 0.35 Régularité Emin. : Eave 0.45	X	Exigence
Exigences supplémentaires pour les catégories de stade > 2 voir le Règlement de l'UEFA sur les infrastructures		

[3] S'applique aux nouveaux stades. Stades existants (700 lux) uniquement en cas de rénovation de l'éclairage.

Exigences relatives aux stades de la Super League	Catégorie A & A+	Exigence Recommandé
6.1.2 Groupe électrogène de secours		
Super League L'alimentation électrique du stade doit être conçue de manière à ce que, lors de matches spéciaux, un éclairage conforme aux normes TV puisse être maintenu à partir d'un raccordement central avec un groupe électrogène de secours indépendant.	X	Recommandé
Pour les compétitions de l'UEFA Exigences supplémentaires pour les catégories de stade > 2 voir le Règlement de l'UEFA sur les infrastructures	X	Exigence
6.2 Éclairage de sécurité L'éclairage de secours doit s'allumer immédiatement et automatiquement en cas de panne de l'éclairage normal. Il dispose d'une alimentation électrique indépendante du réseau normal. La norme "Eclairage de sécurité et signaux de secours" EN 1838 doit être respectée pour toutes les zones de spectateurs et les voies d'évacuation, depuis les gradins jusqu'à la circulation extérieure en passant par les voies d'évacuation. L'éclairage de sécurité des espaces intérieurs doit être conforme aux prescriptions des assureurs incendie cantonaux ou de la police du feu locale.	X	Exigence
6.3 Système de sonorisation Le stade doit être équipé d'une installation de sonorisation. Elle doit être conçue de manière à ce que les annonces importantes pour la sécurité puissent être comprises même dans les conditions les plus défavorables dans les zones d'accès, de séjour et de spectateurs. La norme EN 60849 ou la nouvelle norme EN 54-16 s'applique aux "systèmes d'alarme d'urgence électroacoustiques". Par ailleurs, elle doit être conforme aux prescriptions des établissements cantonaux d'assurance incendie.	X	Exigence
Les secteurs (à l'intérieur du périmètre du stade) doivent pouvoir être sonorisés au choix. Dans la zone des places réservées aux médias, il doit être possible d'arrêter la sonorisation.	X	Exigence

Exigences relatives aux stades de la Super League	Catégorie A & A+	Exigence Recommandé
6.4 Grand écran LED Pour la communication visuelle avec les spectateurs, pour l'information sur les scores et pour la diffusion de spots publicitaires.	X	Exigence
6.5 Système téléphonique Une installation téléphonique performante dessert la direction de la manifestation, la salle de contrôle et les postes de commande des différentes forces de sécurité avec les connexions réseau nécessaires.	X	Exigence
6.6 Interphone Dispositif acoustique dans les vestiaires des équipes pour la convocation des joueurs, utilisable à partir du vestiaire des arbitres.	X	Exigence
6.7 Surveillance Chaque stade doit être équipé, à l'intérieur et à l'extérieur de l'enceinte du stade, de caméras de surveillance à image couleur fixes et orientables. Le système de surveillance doit disposer de sa propre alimentation électrique, indépendante du réseau, et pouvoir être commandé depuis la salle de contrôle. Le système vidéo doit être équipé pour fournir des images fixes.	X	Exigence
Compétitions de l'UEFA Exigences supplémentaires pour les catégories de stade > 2 voir le Règlement de l'UEFA sur les infrastructures	X	Recommandé
6.8 Système de billetterie Chaque stade doit disposer d'un système de billetterie électronique. Ce système permet l'entrée contrôlée des spectateurs via des tourniquets à régulation électronique. Cela permet d'éviter la surpopulation de certains secteurs et l'utilisation de billets frauduleux.	X	Exigence

Exigences relatives aux stades de la Super League	Catégorie A & A+	Exigence Recommandé
7. Places de stationnement **7.1 Ambulance, pompiers et police** Des places de stationnement pour les ambulances, les pompiers et la police doivent être aménagées à proximité immédiate du stade ou à l'intérieur du périmètre extérieur.	X	Exigence
7.2 Bus de l'équipe visiteuse et véhicules des arbitres et des officiels Dans la zone d'entrée ou dans le stade, il convient d'aménager des places de parking ou des "zones de descente" séparées du flux de spectateurs pour le bus de l'équipe visiteuse ainsi que pour les voitures des arbitres et des officiels. A partir de ces parkings, les joueurs et les arbitres peuvent accéder directement à leurs vestiaires sans entrer en contact avec les spectateurs.	X	Exigence
7.3 Car de transmission TV Pour les cars de retransmission TV, des surfaces de stand et les installations techniques nécessaires doivent être prévues conformément aux directives "Infrastructure pour les médias électroniques / Exigences pour les stades de football en Suisse" (cf. ch. 4.8 et annexe). ***Compétitions de l'UEFA*** Pour les matches internationaux, le Règlement de l'UEFA sur les infrastructures ainsi que les règlements de compétition correspondants sont déterminants (cf. ch. 4.8).	X	Exigence
7.4 Personnel du stade Un nombre suffisant de places de parking doit être prévu pour le personnel du stade.	X	Exigence

Exigences relatives aux stades de la Super League	Catégorie A & A+	Exigence Recommandé
7.5 Autres personnes A l'occasion des manifestations organisées avec les forces de l'ordre et de sécurité, un nombre suffisant de places de stationnement réservées doit être mis à disposition à proximité du stade pour le groupe de personnes suivant : - Invités d'honneur - Officiels / inspecteurs de l'association organisatrice (SFL/Association suisse de football, UEFA, FIFA) - Représentants des médias - Handicapés - Deux-roues	X	Exigence
7.6 Spectateurs Les places de parking pour les spectateurs doivent être organisées à proximité du stade, en fonction des conditions locales, avec les forces de l'ordre locales.	X	Exigence

Exigences relatives aux stades de la Super League	Catégorie A & A+	Exigence Recommandé
8. Dispositions finales Les dispositions du présent catalogue ont été mises en vigueur par le Comité de la Ligue nationale (aujourd'hui: Swiss Football League) le 21.03.2003 avec effet au 01.07.2003. Les dispositions ont été partiellement modifiées aux dates suivantes: 27.02.2004; 13.03.2006; 02.03.2012; 14.12.2012; 31.10.2014; 11.09.2015; 27.05.2019; 31.01.2020; 11.09.2020; 18.11.2021; 30.12.2022; 05.12.2023.		
9. Recommandations Les stades des catégories "B", "A" et "A-plus" devraient disposer, en plus des locaux mentionnés dans le présent catalogue, d'autres locaux et installations afin de garantir une exploitation régulière du stade et le bon déroulement de la manifestation : **9.1 Programme des locaux administratifs** Directeur général / Président Directeur d'exploitation Bureau / Secrétariat Locaux pour les travaux d'entretien / atelier Comptabilité / Billetterie Espaces de stockage		
9.2 Programme des locaux de l'entreprise Marketing et relations publiques Salle d'équipements sportifs Salles du personnel et de repos Local de réglage pour les machines d'entretien Salle de conférence / réunions Espace de fertilisation Toilettes Technique du bâtiment Salles de lavage		

ANNEXE INFRASTRUCTURE POUR LES MÉDIAS ÉLECTRONIQUES
EXIGENCES RELATIVES AUX STADES DE LA SWISS FOOTBALL LEAGUE

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

1. INTRODUCTION	42
2. FONDEMENTS	42
3. ORIENTATION DU STADE	42
4. TV COMPOUND (PARKING DES CARS DE RETRANSMISSION) / PERSONNEL	43
5. BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES	44
6. CHEMIN DE CÂBLES	45
7. VIDEO ASSISTANT REFEREE	46
8. POSITIONS DES CAMÉRAS	47
9. POSITIONS DES COMMENTATEURS	49
10. ÉCLAIRAGE STADE	50
11. PRESENTING STUDIOS	50
12. PITCH- / FLASH-INTERVIEWS / ZONE MIXTE	51
13. DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU D'IMAGES	51
14. RÉPARTITION DES COÛTS	52
15. DESCRIPTION DES DIFFÉRENTES POSITIONS DE LA CAMÉRA	52

1. INTRODUCTION

Les directives suivantes servent d'aperçu des exigences concernant les standards actuels pour l'infrastructure des médias électroniques dans les stades suisses de Super League (SL) et de Challenge League (ChL). Les directives ont été élaborées par les spécialistes des partenaires TV - blue et SRG en accord avec la Swiss Football League (SFL) - qui, de par leur travail quotidien dans les stades en Suisse et à l'étranger, apportent un large savoir-faire pour toutes les questions spécifiques aux médias et à la production dans les installations sportives.

Les directives servent de base aux exigences de la SFL dans le domaine de l'infrastructure pour les médias électroniques dans les catalogues des stades pour les matches de championnat de la SL et de la ChL. Les exigences dans les catalogues des stades de la SFL doivent être obligatoirement remplies par tous les clubs dans le cadre de la procédure annuelle d'octroi de licence (en tenant compte d'éventuels délais transitoires).

Afin de s'assurer que les exigences lors de transformations et de modifications dans des stades existants ou lors de la construction de nouveaux stades puissent effectivement être remplies de manière optimale dans le cas concret, il est recommandé, en accord avec les spécialistes de la SFL, d'impliquer suffisamment tôt les experts des partenaires TV dans la planification. Tous les détails et exécutions techniques ainsi que les conseils peuvent être demandés à blue ou à la SSR (info@bus.srg.ch).

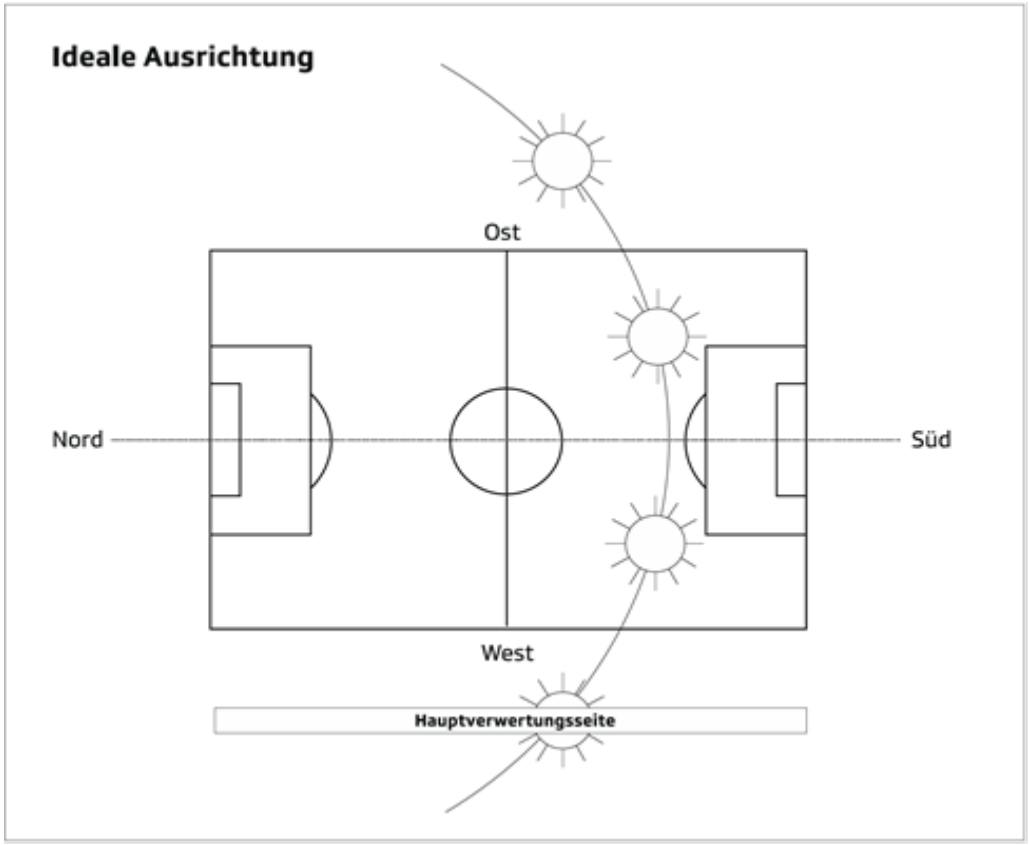

2. FONDEMENTS

Les descriptions et précisions ci-dessous sont basées sur les directives de l'UEFA et sur les besoins et expériences des partenaires TV.

3. ORIENTATION DU STADE

L'orientation du stade pour les nouvelles constructions doit être choisie de manière à ce que les positions des caméras se trouvent sur la tribune principale ou du côté de l'exploitation TV avec le soleil dans le dos (côté sud-sud-ouest ou ouest). Une éventuelle ombre portée sur le terrain par des tribunes, des constructions, etc. devrait être évitée dans la mesure où la construction le permet. Les vestiaires des équipes, les places des commentateurs, les studios, les bancs des joueurs ainsi que les médias doivent également être placés du côté de la tribune principale.

4. TV COMPOUND (PARKING DES CARS DE RETRANSMISSION) / PERSONNEL

Le TV Compound doit être aménagé à l'intérieur du stade ou à proximité immédiate du stade (max. 50 mètres à partir du bord du stade). Selon les besoins de la production, le TV Compound doit être disponible 8 heures avant le coup d'envoi (dès le MD-1 ou MD-2 pour les productions plus importantes) et libre de tout véhicule. L'arrivée et le départ peuvent varier.

BESOIN DE SURFACE TV COMPOUND

Super League : 450m^2 - 1000m, au moins 450m^2 (largeur minimale 10m)
Challenge League: 450m^2, au moins 300m^2 (largeur minimale 8 mètres)

Le TV Compound doit disposer d'une protection efficace contre les spectateurs / supporters au moyen d'éléments de clôture mobiles ou fixes. Ceux-ci doivent avoir une hauteur d'environ 2 m et être fournis par l'organisateur. La liberté de manœuvre pour les entrées et les sorties doit être garantie à tout moment.

Les parkings situés à l'intérieur du stade doivent avoir une hauteur de plafond >4,25m. Pour cette variante, un SNG Compound avec une vue dégagée vers le sud doit être disponible à l'extérieur (20m^2). Celui-ci doit être raccordé au courant (1 x CEE32A). En outre, il doit être possible d'établir une liaison avec le TV Compound via un chemin de câbles existant.

Le TV Compound doit être équipé de l'alimentation électrique correspondante.

grillage (au moins 2m de haut) pour protéger les spectateurs

ZONE DE STATIONNEMENT POUR LE PERSONNEL DE PRODUCTION TV

Dans la mesure où le TV-Compound ne répond qu'à l'exigence minimale, le club doit mettre à disposition, à distance de marche du TV-Compound, au moins 10 places de parking pour les voitures de la production TV/des partenaires TV (p. ex. pour les équipes EB, les maquilleurs ou le personnel technique indépendant). L'accès doit être disponible dès le moment du Park&Power de la technique de retransmission TV.

SALLE D'ATTENTE POUR LE PERSONNEL DE PRODUCTION TV

Il est recommandé de mettre à disposition une salle suffisamment grande pour le personnel de production TV. La salle doit être équipée de la manière suivante : de la place pour au moins 15 personnes, un nombre suffisant de chaises et si possible des tables. La salle devrait être facilement accessible depuis le plateau de télévision et la zone de jeu.

5. BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES

Les installations électriques (y compris l'installation, l'entretien et la maintenance) requises par les partenaires TV ou le Host Broadcaster dans les stades sont mises à disposition par les clubs/opérateurs de stade.

Près du parking des cars régie se trouvent le boîtier de raccordement électrique principal, le boîtier de raccordement des cars régie du câblage du stade et le boîtier de raccordement TT-TV (signaux de diffusion).

Les raccordements au réseau doivent être mis à disposition en permanence et directement à partir du sous-distributeur pour l'usage exclusif du Host Broadcaster. L'emplacement des boîtiers doit être déterminé en accord avec le Host Broadcaster.

Le boîtier de raccordement au courant principal doit être protégé en interne par le fusible correspondant selon la norme ASE. Pour les stades où des matches européens ou internationaux sont prévus, il faut prévoir une alimentation de secours à partir d'un générateur externe.

Tous les raccordements au réseau TV à l'intérieur du stade doivent être installés à partir du coffret de raccordement électrique principal avec les fusibles correspondants, c'est-à-dire que toute l'alimentation en courant fort pour les médias est alimentée à partir d'un fusible principal.

IMPORTANT**:**
Tous les fusibles doivent être accessibles à tout moment. La protection des personnes doit être assurée par un disjoncteur différentiel.

REMARQUE :
Les exigences en matière d'électricité mentionnées sont suffisantes pour les productions de football courantes de la SL/ChL. Pour les productions plus importantes, des besoins en électricité supplémentaires peuvent être nécessaires (information et commande préalables par le partenaire de diffusion). Ce besoin peut être assuré temporairement par des groupes électrogènes supplémentaires. L'organisation, l'exploitation et les coûts supplémentaires sont pris en charge par le club/l'exploitant du stade.

DÉFINITION DE LA DEMANDE EN ÉLECTRICITÉ :	SUPER LEAGUE	CHALLENGE LEAGUE
TV COMPOUND	1 x CEE125A	-
	2 x CEE63A	1 x CEE63A
	1 x CEE32A	1 x CEE32A
	1 x CEE16A	1 x CEE16A
	1 x type15	1 x type15
PRESENTING STUDIOS	1 FOIS 16A CEE Est à nouveau explicitement mentionné sous le point 11	
FLASH INTERVIEWS / ZONE MIXTE	1 x type15	1 x type15
POSITIONS DE LA CAMÉRA	1 x type23	1 x type23

6. CHEMINS DE CÂBLES

Toutes les positions de caméra, tous les postes de commentateurs et tous les studios doivent pouvoir être câblés à la volée (temporairement) à partir du TV Compound. Pour ce faire, toutes les positions doivent disposer des chemins de câbles et des passages nécessaires. Tous les chemins de câbles doivent être accessibles à tout moment. Des coussins anti-incendie doivent être prévus pour les sections coupe-feu.

Tracé de câbles dans le stade pour la desserte des différents sites

Tracé de câbles autour du terrain de jeu

Câblage temporaire

7. VIDEO ASSISTANT REFREE (VAR)

REFREE REVIEW AREA (RRA)

Dans les stades de la SL et dans les stades pour les matches décisifs SL /ChL, un RRA doit être prévu en permanence selon les directives de la SFL. Le RRA doit être installé sur le côté du banc de touche gauche et doit être clairement signalé.

Les connexions suivantes sont nécessaires pour le RRA:

- Raccordement électrique 2 x type 25
- Connexion en fibre optique au compound TV

La connexion est établie entre le RRA et l'OB Van, puis entre l'OB Van et le VOR.

COMMUNICATION AUDIO

Des équipements techniques pour la communication audio seront installés dans le stade.

- 2 antennes Riedel (avec connexion entre les deux antennes et le rack)

- 1 rack technique à proximité de l'entrée du terrain.

- 1 Mini-Mac-NEP

CONNEXION AU VIDEO OPERATION ROOM (VOR)

La livraison des différents signaux de caméra au VOR est prise en charge par le partenaire de diffusion.

CONNEXION ET COMMUNICATION AVEC LA RÉGIE DU STADE

La régie du stade reçoit les signaux de communication intégrés à partir du TV-Compound pour les affichages corrects sur les écrans LED dans le stade. Le stade assure à cet effet la liaison technique avec le TV-Compound.

8. POSITIONS DES CAMÉRAS

Les matchs en direct de la Super League sont en principe produits avec 6 (blue) ou 9 (SRG) caméras et les matchs de Challenge League sont produits avec 5 caméras.

Cette norme peut toutefois être adaptée.

Toutes les caméras doivent pouvoir être installées dos au soleil (voir point 3) et avoir une vue dégagée sur l'ensemble du terrain de jeu. Le positionnement doit être choisi de manière à ce que les spectateurs agitant des drapeaux ne gênent pas la vue des caméras. Les éventuels filets de protection doivent être convenus avec les partenaires TV en ce qui concerne la couleur, l'emplacement exact et la taille des mailles, mais toutes les directives relatives à la sécurité doivent impérativement être respectées. Les impressions publicitaires ne sont autorisées avec blue et SRG qu'après accord et autorisation des détenteurs des droits TV.

L'angle des caméras par rapport à l'aire de jeu doit être évalué séparément pour chaque stade. La caméra 1 (caméra principale) doit avoir un angle de prise de vue compris entre 27 et 35 degrés par rapport à la ligne de touche proche. Les dimensions de la plate-forme de la caméra doivent être d'au moins 2 m x 2 m. Toutes les positions de caméra doivent être stables, exemptes de vibrations et protégées des immissions de spectateurs ; elles doivent en outre disposer d'un accès sans obstacle pour le personnel et le matériel. Remarque : le poids de transport d'une caméra peut atteindre 150 kg, un dispositif de levage doit être prévu.

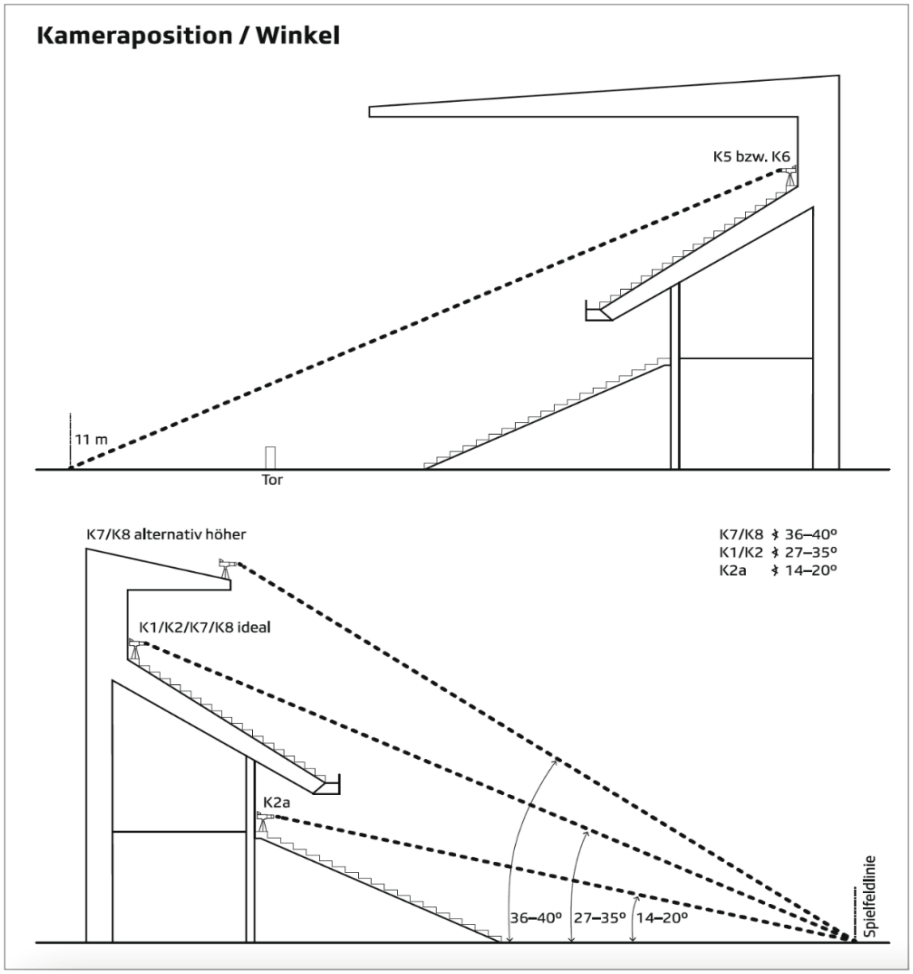

Les postes de travail sur les plateformes de caméras ainsi que les accès aux caméras doivent être conformes aux normes de sécurité de la SUVA. La sécurité des cameramen et des spectateurs assis en dessous doit être garantie (mesures de sécurité pour les caméras, p. ex. avec des anneaux d'arrimage).

Les plates-formes doivent être pourvues d'un rebord (d'au moins 10 cm) sur tous les côtés (à l'exception du site) afin de protéger les personnes assises en dessous.

Les bancs des joueurs ne doivent pas masquer la vue des caméras sur la ligne de démarcation.

Les caméras 1 (guide), 5 (porte arrière haute), 7 (hors-jeu) et 8 (hors-jeu) doivent idéalement être placées à la même hauteur. La caméra 2 (GP) est normalement placée directement à côté de la caméra 1 (caméra de guidage). Selon la situation du stade, une position à mi-hauteur peut également être déterminée. Si la K1 et la K2 sont placées directement l'une à côté de l'autre, l'espace nécessaire doit être choisi de manière à ce que la K1 soit exactement alignée sur l'axe du milieu du terrain.

Pour une éventuelle production en contrepartie (contre-exploitation) (par ex. match international), il faut prévoir les positions de caméras identiques.

La distance entre les tribunes des spectateurs et le bord du terrain est d'au moins 5 m (pour les matches de Super League).

S'il existe un risque de projection d'objets en raison de la distance entre la zone des spectateurs et les caméras de la porte arrière, il convient de prévoir une cabine en verre (plexi ou autre).

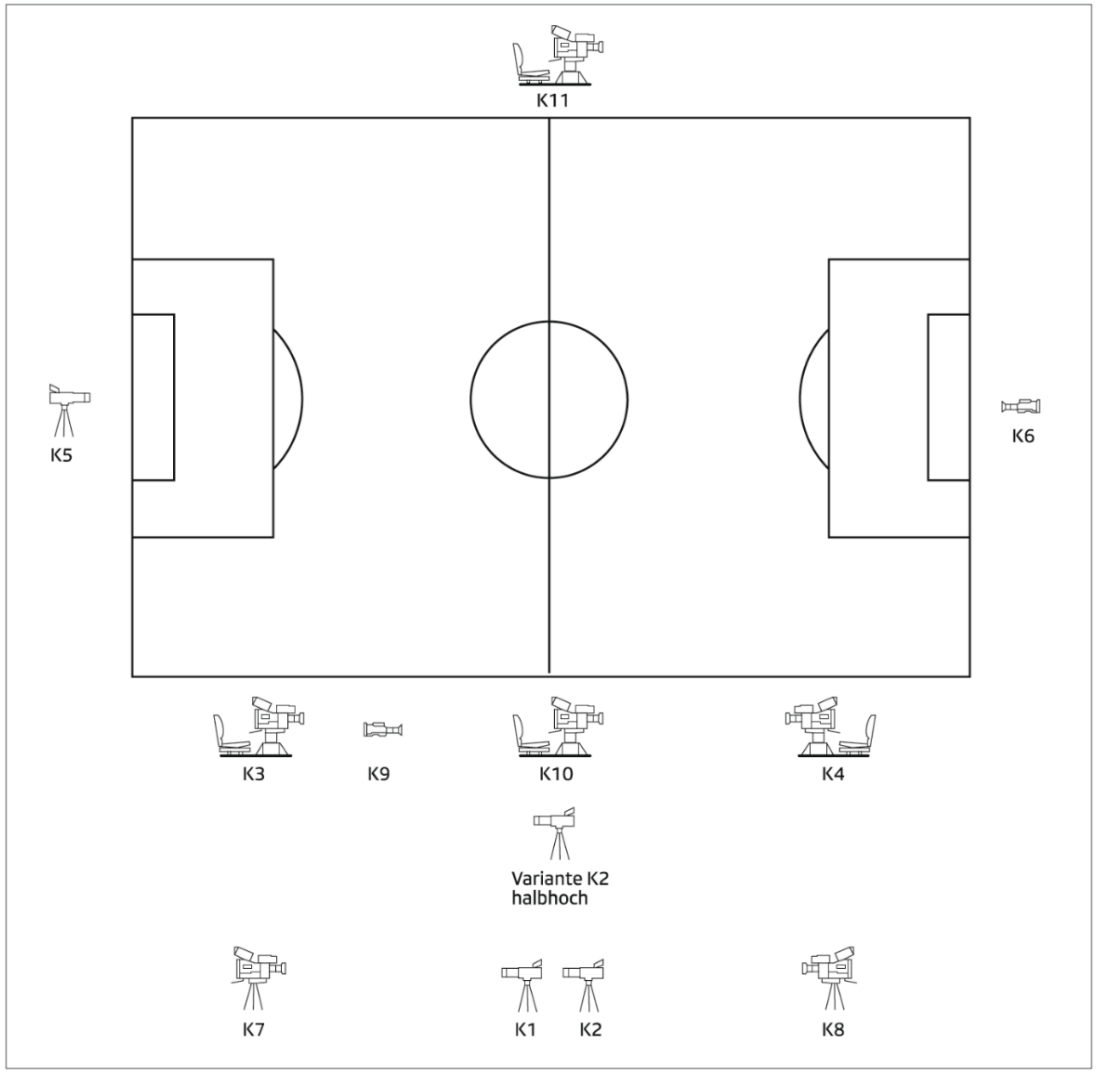

9. POSITIONS DES COMMENTATEURS

Dans chaque stade de la Super League, au moins 7 positions de commentateurs TV à deux places chacune doivent être mises à disposition des partenaires TV de la SFL (4x SRG, 3x blue), largeur min. 1,6m et 3 positions de commentateurs radio à deux places chacune du côté de l'exploitation TV. Les positions devraient si possible se trouver au milieu de l'axe du terrain de jeu. Il convient de viser une proximité idéale avec le terrain de jeu. Un espace supplémentaire pour le personnel technique doit être disponible à l'intérieur ou à proximité immédiate des postes de commentateurs.

POSTES DE COMMENTATEURS TV

Chaque poste de travail doit être équipé de trois prises de courant 230V, et d'une lampe de table. Une vue dégagée sur l'ensemble du terrain de jeu, y compris les bancs des joueurs, doit être garantie depuis tous les postes.

POSTES DE COMMENTATEURS RADIO

Pour les stations de radio de la SSR, 3 postes de commentateurs radio doivent être définis et aménagés de manière fixe. Chaque poste de travail doit être équipé de trois prises 230V et d'une lampe de table.

Une vue dégagée sur l'ensemble du terrain (y compris les bancs de touche) doit être garantie depuis tous les emplacements.

Postes de commentateurs radio et TV

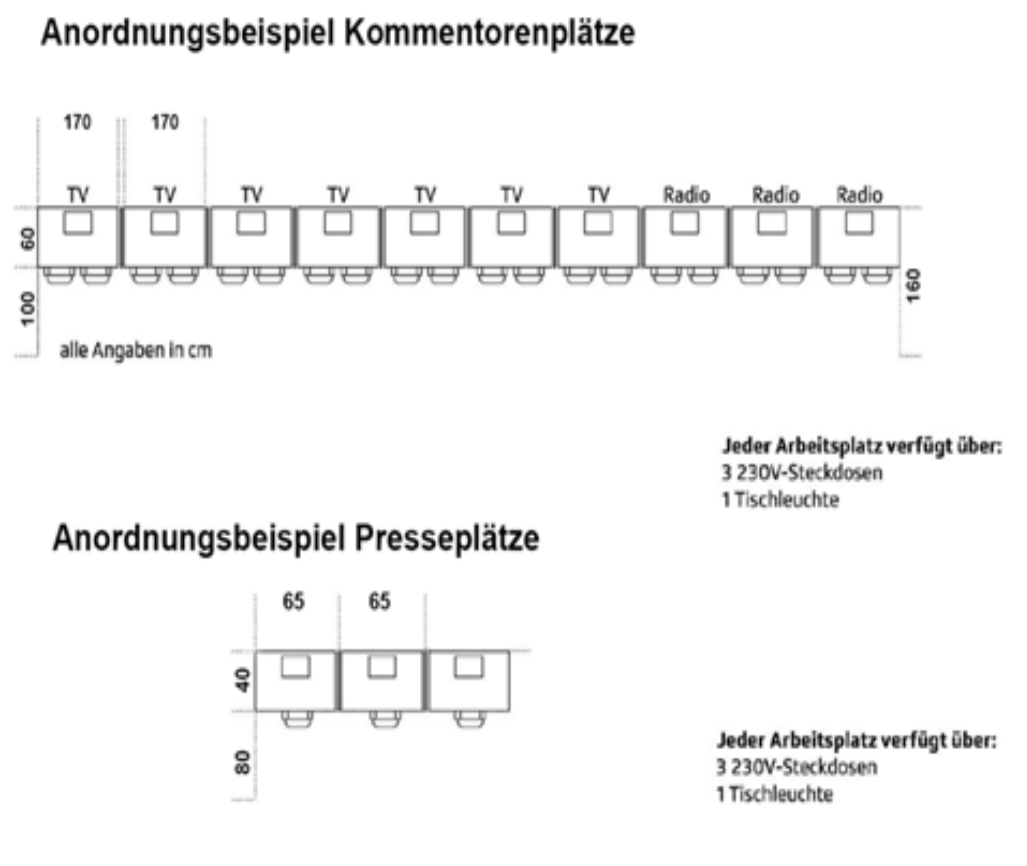

10. ÉCLAIRAGE DU STADE

Conformément aux directives en vigueur de la FIFA/UEFA/ASF et de la SFL ainsi qu'aux directives de l'Association Suisse pour l'éclairage (www.slg.ch).

Actuellement, les valeurs d'éclairage (lux) suivantes s'appliquent aux différents types de production :

Challenge League : au moins 500 lux (verticalement, dans les quatre directions)
Super League : au moins 800 lux (verticalement, dans les quatre directions)

Pour les compétitions internationales, les directives de l'UEFA s'appliquent.

Tous les projecteurs doivent être équipés de lampes de même type. Celles-ci doivent correspondre à une couleur de lumière du jour d'environ 5000 Kelvin. L'éclairage doit être homogène sur l'ensemble du terrain de jeu et ne doit pas présenter de "trous". La méthode de mesure exacte est décrite dans les directives de la SLG.

Pour les prises de vue télévisées, il est nécessaire que les zones de spectateurs adjacentes au terrain de jeu soient également éclairées. Pour ce faire, il convient d'obtenir un éclairement vertical moyen dans la zone des tribunes proche du bord du terrain de jeu d'au moins 50% de la valeur du terrain de jeu, diminuant vers l'arrière jusqu'à un maximum de 25%.

11. PRESENTING STUDIOS

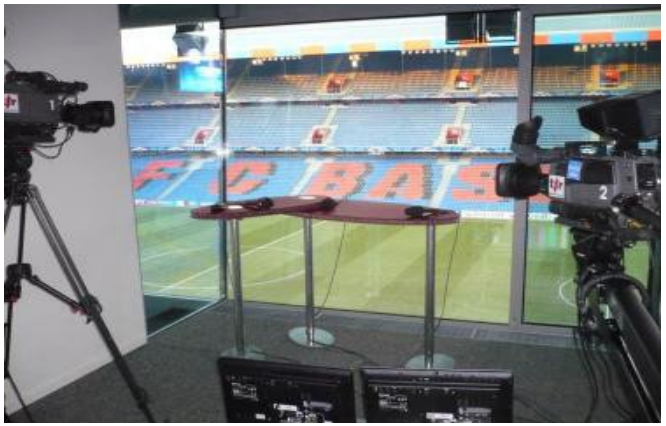

EXIGENCES MINIMALES POUR UN STUDIO DE PRÉSENTATION

- Surface au sol d'au moins T=6m par B=4m (env. 25m^2)/direction du terrain de jeu
- Hauteur de la pièce : au moins 3m
- Raccordement électrique de 16 A CEE chacun
- Studio peut être protégé par une vitrine (non réfléchissante)
- Studios en direction de l'axe de la caméra et/ou décalés latéralement
- Le sol doit être praticable avec des pieds à roulettes
- Bonne isolation acoustique
- Recommandation : rail d'ancrage inséré dans le plafond pour projecteurs temporaires (grille de lumière)

Alternativement, des plateformes / surfaces de studio qui ne sont pas dans un espace fermé peuvent être proposées. Si elles disposent des exigences minimales mentionnées ci-dessus et se trouvent dans une zone sans émissions.

NOMBRE DE STUDIOS NÉCESSAIRES
Pour les matches de Super League, les stades doivent pouvoir offrir temporairement de la place pour deux studios de présentation au maximum. En règle générale, aucun studio n'est nécessaire. Sur commande préalable (au plus tard 10 jours avant la production), la possibilité de mettre en service jusqu'à deux studios de présentation doit être garantie. Dans les stades accueillant exclusivement des matches nationaux de Challenge League, il devrait être possible, à titre de recommandation, de mettre en place un studio temporaire.

12. INTERVIEWS PITCH / FLASH / ZONE MIXTE

- Positions de l'entretien de lancement : Autour du terrain de jeu, à l'emplacement défini dans le manuel du stade
- Positions Flash Interview : selon accord avec les clubs

Les positions doivent être protégées de l'influence des spectateurs et des nuisances.

Lors des matches de SL/ChL, les interviews sont en principe réalisées au bord du terrain (côté production). Cela se fait en accord avec le responsable médias/télévision du club/stade recevant.

De plus, une zone suffisamment grande doit être définie dans les vestiaires, appelée zone mixte. Les partenaires TV peuvent également y réaliser des interviews flash. La zone mixte est également utilisée par les stations de radio, les médias imprimés et les nouveaux médias (spécialement séparés).

Zone de vestiaires

13. DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU D'IMAGES

RÉSEAU D'IMAGES HD STARNET ET VERA
Le rack de raccordement pour le réseau d'images Swisscom (Starnet) et le réseau d'images SRG (ORION) doit être installé à l'abri, à proximité de l'AK TV-Compound. Le rayonnement solaire direct doit être évité. Raccordement électrique directement à partir de l'alimentation centrale du car régie.

14. RÉPARTITION DES COÛTS

Les coûts de construction et d'installation de base ainsi que la mise à disposition de l'infrastructure pour les médias électroniques décrite ci-dessous doivent être pris en charge par les propriétaires de stades ou les maîtres d'ouvrage (ou les organisateurs, les associations, etc.), en accord avec le soutien/conseil de blue et/ou de la SSR. Cela comprend notamment ce qui suit :

- Parking des cars de reportage, y compris les éventuelles barrières nécessaires
- Postes de travail pour les commentateurs, y compris tous les raccordements
- Plateformes pour les positions des caméras
- Tous les locaux ou plates-formes nécessaires pour les studios de présentation
- Alimentation secteur/courant
- Prises de courant
- Dispositifs de sécurité (p.e.: abris)
- Chemins et tracés de câbles

Les coûts du câblage TV (courant faible / réseau de fibres optiques) sont pris en charge par le partenaire TV compétent, respectivement par le Host Broadcaster, pour autant qu'aucune autre disposition n'ait été prise avec le club/l'exploitant du stade en accord avec la SFL.

15. DESCRIPTION DES DIFFÉRENTES POSITIONS DE LA CAMÉRA

CAMÉRA 1 (CAMÉRA PRINCIPALE)

Guidage, en hauteur. Positionnement à la hauteur de la ligne médiane.

CAMÉRA 2 (GP HAUT)

Immédiatement à côté de la caméra guide pour les plans rapprochés. Selon l'angle de vue, cette caméra doit être placée

plus bas, c'est-à-dire à mi-hauteur, au niveau de la ligne médiane.

CAMÉRA 3, 4, 10 (GP AU SOL)

A plat sur un pied rotatif spécial au sol, à une distance de 3-4 mètres de la ligne de touche. Les caméras peuvent être placées sur toute la longueur ainsi qu'entre les bancs de touche. La zone de coaching doit être aménagée de manière à garantir à tout moment une vue dégagée sur l'ensemble du terrain. S'il existe un tunnel pour les joueurs, il doit être construit de manière à ce que le tunnel puisse être tiré en profondeur au-dessus de la caméra GP. Lors de l'entrée des joueurs, il doit y avoir un passage libre d'au moins 1 mètre à gauche et à droite de la caméra.

CAMÉRA 5 (EN HAUT DERRIÈRE LE BUT)

La caméra est placée à l'avant du terrain de jeu. L'emplacement doit garantir une vue dégagée, par-dessus la barre du but, vers le point de 11 mètres "proche".

CAMÉRA 6 (AU SOL DERRIÈRE LE BUT)

Caméra à l'épaule se déplaçant derrière le but sur toute sa longueur.

Caméra à main

Variante caméra avec grue

CAMÉRA 7, 8 (HORS-JEU)
Placement à la hauteur des lignes de 16m.

Caméra sur trépied

Variante sur palier de balcon

CAMÉRA 9 (BANC DES JOUEURS)
Caméra portable qui se déplace entre les bancs des joueurs.

CAMÉRA 11 (INVERSÉE)
Caméra placée sur le côté opposé, exactement au milieu du terrain. Hauteur jusqu'à max. 2m - 4m au-dessus du terrain de jeu.

REMARQUE :

D'autres positions de caméra peuvent être déterminées à tout moment pour des événements spéciaux, dans la mesure où l'espace disponible le permet. Les éventuels frais de construction de positions de caméra supplémentaires et/ou différentes sont à la charge du partenaire TV ou du Host Broadcaster, en dérogation au chiffre 14.